



**FICHE D'INSCRIPTION POUR LE VIDE-GRENIER ET BROCANTE
ORGANISÉ PAR LE CHAUTAY EN FÊTE LE 24/05/2026 AU CHAUTAY**

NOM..... PRÉNOM.....

ADRESSE POSTALE.....

.....

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE

ADRESSE MAIL

PIÈCE D'IDENTITÉ **PASSEPORT**

N°.....

DÉLIVRÉ LE PAR.....

NOMBRE DE MÈTRE LINÉAIRE SOUHAITÉ

**TYPE DE
VÉHICULE.....IMMATRICULATION.....**

REMORQUE (entourer votre choix) OUI NON

POUR LES PROFESSIONNELS UNIQUEMENT :

N° DE REGITRE DE COMMERCE AYANT LA FONCTION DE :.....

ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL :.....

.....

Je déclare sur l'honneur être : (cocher la ou les case(s) correspondante(s).)

Un particulier non professionnel qui vend exclusivement des objets personnels, usagés (art L 310-2 code du commerce) et qui n'a pas déjà participé à plus de 2 vide-greniers depuis le début de l'année 2026 (art R321-9 code pénal)

Un professionnel soumis au registre du commerce (art L310-2 du registre du commerce), tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagers (art 321-7 du code pénal)

Une association qui vend des objets usagers donnés par des particuliers

J'atteste également avoir lu et approuvé le règlement du vide-greniers de Le Chautay.

A Le.....

Signature :

REGLEMENT DU VIDE-GRENIER ORGANISÉ PAR LE CHAUTAY EN FÊTE

LE 24 MAI 2026 A LE CHAUTAY

Obligations légales :

Toute personne ou représentant d'une association participant au vide-grenier devra fournir la fiche d'inscription comportant nom et prénom, adresse, numéro de pièce d'identité et attestation sur l'honneur à remettre par mail ou au plus tard le jour de l'événement.

Ces informations seront consignées dans le registre de police légal à cette occasion.

Tarifs :

Le prix de l'emplacement est de 2€ le mètre linéaire, payable le jour de l'événement.

Lieux et horaires :

Cette manifestation se déroulera sur le Pré de l'Ecole route de chichevet 18150 Le Chautay le dimanche 24 mai 2026 de 9h à 18h.

L'installation des exposants s'effectuera le matin entre 6h30 et 9h le jour même.

Les exposants s'engagent à rester sur place jusqu'à 17h00.

Exposants :

L'inscription est ouverte aux particuliers, aux professionnels et éventuellement aux associations.

Emplacements :

L'organisateur ne peut garantir d'emplacement ombragé. Il est conseillé d'apporter un parasol.

Problèmes et litiges :

Les objets exposés demeurent sous la responsabilité du propriétaire. L'organisateur ne peut en aucun cas être tenu responsable des litiges tels que perte, vols, casses ou autres détériorations des dits objets sur l'ensemble du site. L'organisateur se dégage de toute responsabilité en cas d'accident corporel provoqué par les objets mis en vente.

Propreté des lieux :

Les invendus ne devront en aucun cas être abandonnés sur le site à la fin de la journée. L'exposant s'engage à les reprendre et à restituer son emplacement propre.

Droits organisateurs :

L'organisateur se réserve le droit de refuser tout exposant ne s'étant pas inscrit par téléphone ou par mail et n'ayant pas sa fiche d'inscription + photocopie de la pièce d'identité en sa possession le jour de l'événement.

Véhicules :

La circulation sur le site sera interdite sur le site de 9h à 17h.

Nature des objets mis en vente :

La vente d'armes, d'animaux, de produits explosifs ou dangereux est interdite.

La vente de boissons et d'aliments est réservée à l'association Le Chautay en Fête.

